

Règlement intérieur pour le personnel de laboratoire au LPO de Borda

Chacun doit :

. Se préoccuper de sa propre sécurité, de celle de ses collègues ainsi que de la préservation de l'environnement.

. S'informer des bonnes pratiques de travail, des dispositions à prendre en cas d'accident ou de sinistre et être conscient des responsabilités engagées.

- **Consignes de sécurité dans le bâtiment :**

- ne pas obturer les portes battantes (portes coupe-feu)
- en cas d'alarme incendie, se diriger sans précipitation vers la sortie de secours
- en fin de journée, couper l'arrivée de gaz

- **NE JAMAIS TRAVAILLER SEUL DANS LE LABO**

- **Aptitude au travail en laboratoire :**

Toute personne doit informer la médecine préventive en cas de problème de santé majeur, d'allergie connue à un produit, d'asthme ou en cas de grossesse. C'est le médecin de prévention qui définira dans quelles conditions la personne peut travailler.

- **Prévention des accidents :**

Les causes les plus fréquentes d'accidents sont :

- le manque d'expérience
- la méconnaissance des installations et de l'organisation des manip
- la précipitation

Il est donc nécessaire de :

S'informer et se former :

- auprès de ses collègues, de son responsable, des enseignants.
- en consultant des ouvrages qui décrivent les dangers de la manip, les fiches de données de sécurité des produits, des catalogues ...

Informier :

- en balisant les manip dangereuses (le balisage doit être propre, net, non exagéré et retiré dès que le danger n'existe plus).

Vérifier :

- le bon état du matériel à utiliser (électrodes, rotor, bec bunsen ...)
- respecter les consignes portées sur les étiquettes des produits chimiques ou sur les fiches de données de sécurité
- contrôler la qualité des produits (faire éliminer tout produit douteux, souillé, ancien, stocké depuis longtemps...)

Se protéger :

- en apprenant à utiliser le matériel de protection collective (sorbonnes, hottes, appareil de détection ...)
 - en se protégeant individuellement : **gants, blouse, lunettes**, masque, écrans ...
- Attention** en particulier aux yeux (si risques de projection, d'explosion...) et aux mains (en cas d'utilisation de produits corrosifs, de verrerie ...)

S'organiser et repérer les situations dangereuses :

- situation potentiellement dangereuse : plusieurs manip indépendantes sur le même poste de travail, manip avec des étapes faites sur des postes différents
- reconstituer « l'environnement de sécurité » nécessaire à chaque manip
- **remettre le lieu en état après chaque manip** : rangement des appareils, évacuation adéquate des produits, nettoyage

Respecter quelques règles simples :

- porter lunettes et blouses pour toute manipulation
- ne pas fumer, manger, boire, se maquiller dans le labo
- ne pas pipeter à la bouche
- ne pas inhaler un produit inconnu
- attacher ses cheveux lorsqu'ils sont longs
- avoir des chaussures qui protègent les pieds
- ne pas porter de vêtements flottants
- ne pas porter de lentilles de contact
- ne pas poser ses affaires personnelles **sur** ou **sous** les paillasses
- retirer sa blouse avant d'entrer dans les locaux de vie (bureau, salle détente/café, salle de réunion, toilettes) : laisser sa blouse dans les salles de manip

Gérer les premières urgences :

- appeler les pompiers en cas d'incendie, d'urgence médicale.
- en cas de feu dans le labo :
activer une des alarmes situées dans le couloir, essayer d'éteindre le feu (s'il démarre) avec l'extincteur le plus proche.

· en cas d'urgence médicale : **PROTEGER - EXAMINER - ALERTER - SECOURIR**

Appeler ou faites appeler l'infirmier au **336** ou **06 86 87 81 88**

❖ *si la victime parle* : l'allonger, jambes surélevées, la rassurer, la couvrir, la surveiller.
Ne rien donner à boire.

❖ *si la victime ne parle pas* :

mais elle respire : la mettre en PLS (Position Latérale de Sécurité)

et si elle ne respire pas : massage cardiaque

cas spécifiques :

- **personne en feu** : se rouler par terre, étouffer les flammes avec une blouse
- **projection de produits corrosifs** : lavage immédiat et prolongé (15 min minimum) à l'eau courante
- **électrisation** : couper l'alimentation, sinon s'isoler du sol avec un tabouret et tirer la victime par ses vêtements
- **intoxication** : gestes de premières urgences + tel au centre anti-poison **de Bordeaux 05 56 96 40 80** (ne pas faire vomir ou boire)
- **hémorragies** : comprimer le point de saignement.
- **fractures** : ne pas déplacer la victime

Droit de retrait :

En cas de danger présentant une menace pour votre vie ou votre santé, vous avez le « droit » de quitter votre poste de travail. Avertir immédiatement les personnes concernées de l'existence de ce danger.